

Commentaire sur le marché

Au vu de la faible inflation, la BNS abaisse encore son taux directeur alors que la bourse technologique Nasdaq atteint un nouveau record malgré la politique monétaire restrictive aux Etats-Unis. La prudence est de mise face à la faible ampleur du marché.



GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

La Bourse de Paris voit rouge

Evolution du cours du CAC 40 depuis début 2024



Sources: Bloomberg, CIO Office Raiffeisen Suisse

La Bourse de Paris n'avait pas vu venir le résultat des élections européennes et la dissolution de l'Assemblée nationale française annoncée dans la foulée. En l'espace de quelques jours, l'indice de référence CAC 40 a quasiment effacé sa performance annuelle. De nombreux investisseurs craignent que le virage à droite de la France ne se poursuive lors des nouvelles élections prévues les 30 juin et 7 juillet. Néanmoins, le CAC 40 devrait s'être emballé à la baisse. Car il est bien connu que les bourses politiques ont les jambes courtes.

La BNS procède à une nouvelle baisse: selon la Banque nationale suisse (BNS), les prix sont actuellement stables en Suisse. En effet, l'économie demeure solide avec le franc tendant à se renforcer de nouveau, notamment par rapport à l'euro: à 0.95 franc environ, la monnaie helvète a gagné en attrait comme en février dernier. Les autorités monétaires suisses étaient en bonne posture avant leur réunion de jeudi et en ont profité pour abaisser de nouveau le taux directeur, passant de 1,50 à désormais 1,25%. Le Swiss Market Index (SMI) a réagi de manière légèrement positive. Au demeurant, le marché des actions s'est montré assez calme cette semaine. Du côté des entreprises, les nouvelles sont plutôt minces. La grande banque UBS veut tirer un trait sur l'affaire Greensill héritée de Credit Suisse. Elle propose aux investisseurs lésés de racheter leurs parts de fonds à 90% de la valeur nette d'inventaire (VNI). Dans le même temps, l'autorité de surveillance des marchés financiers (Finma) renonce à imposer des obligations en matière de droit de la concurrence suite à l'acquisition de CS. En raison du repli de l'industrie automobile, Komax a lancé un avertissement sur ses bénéfices cette année. Pour réduire ses coûts, l'entreprise industrielle met son personnel au chômage partiel sur les sites de Dierikon et Cham, mesure mal accueillie à la Bourse. En revanche, Klingelnberg, le constructeur de machines, a augmenté son bénéfice opérationnel de plus de 5% en 2023–2024 et les actionnaires pourront donc se réjouir d'un dividende de CHF 0.50 par action, contre 0.40 l'exercice précédent.

Attention à la faible ampleur du marché! Le Nasdaq, la bourse technologique américaine, a atteint un nouveau record absolu. Depuis le début de l'année, elle cote ainsi près de 20% de plus, mais cette hausse est portée par un nombre davantage restreint de titres. En premier lieu, le spécialiste des semi-conducteurs Nvidia qui, avec une capitalisation boursière de plus d'USD 3,3 mille milliards, a détrôné Microsoft ces jours-ci en tant qu'entreprise la plus valorisée du monde. Par le passé, une baisse de l'ampleur du marché était souvent le signe avant-coureur d'une correction. Partant, les investisseurs devraient faire preuve de prudence face aux incertitudes monétaires et géopolitiques ainsi qu'à l'été boursier, souvent plus faible sur le plan saisonnier. De plus, l'économie américaine accumule les coups de frein en raison des taux d'intérêt élevés. Ainsi, le chiffre d'affaires du commerce de détail en mai (+0,1%) a clairement manqué les attentes du marché (+0,3%).

Les économistes fédéraux se montrent un peu plus optimistes: selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse augmentera de 1,2% en 2024, contre 1,1% lors de la dernière estimation en mars. La reprise progressive de l'économie mondiale et la poursuite du processus de désinflation donneront du vent en poupe à la conjoncture helvète. Malgré cette révision, la croissance demeure inférieure à la moyenne. Pour 2025, le SECO s'attend toujours à une hausse de 1,7%.

L'inflation britannique continue de fléchir: en mai, le renchérissement en Grande-Bretagne a baissé, passant de 2,3 à 2,0%, son niveau le plus bas depuis bien deux ans. L'inflation sous-jacente, hors prix particulièrement volatils comme ceux de l'énergie et de l'alimentation, a elle aussi baissé, mais avec 3,5%, elle dépasse clairement l'objectif de la Bank of England (BoE). La poursuite du processus de désinflation n'a pas pour autant incité les autorités monétaires jeudi d'inverser les taux d'intérêt afin de soutenir l'économie vacillante. Le taux directeur demeure donc à 5,25%.

Le marché immobilier chinois reste tendu: de janvier à mai, les investissements immobiliers en Chine ont baissé de 10,1% en glissement annuel. Les ventes de biens immobiliers par surface, le nombre de nouvelles constructions et les fonds levés par les promoteurs ont également diminué, une mauvaise nouvelle donc pour l'économie de l'Empire du Milieu car ce marché représente un bon quart du PIB. Le gouvernement a de ce fait annoncé de nouvelles mesures pour réduire le parc immobilier et stimuler la demande en matière de logements.



GROS PLAN

Accord monétaire Suisse–Liechtenstein

Depuis 1924, la Principauté se sert du franc suisse comme moyen de paiement. Un traité monétaire officiel avec la Suisse n'a toutefois été signé que des décennies plus tard: le 19 juin 1980.



LE PROGRAMME

Inflation aux Etats-Unis

Déterminante pour la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, l'évolution des prix concernant les dépenses de consommation personnelles aux Etats-Unis (PCE Deflator) sera publiée vendredi prochain.

Tobias S. R. Knoblich
Stratège en placements

Editeur

Raiffeisen Suisse
CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/placements

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque
Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis.

Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple les prospectus [de base], le contrat de fonds, la feuille d'information de base [FIB] / Key Information Document [KID], les rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall ou sur raiffeisen.ch. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures.

Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le [rapport de gestion du Groupe Raiffeisen](#).

Raiffeisen Suisse ainsi que les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.